

Vocabulaire du roman policier

Rappel : un mot peut avoir plusieurs sens. Il faut prendre en compte le contexte pour donner une définition juste.

INTRIGUE : enchaînement d'actions et de faits formant la trame du roman.

VICTIME : personne tuée, blessée ou agressée.

ENQUETE : démarche mise en place (questionnements, observations...) pour retrouver le coupable dans le cadre d'une enquête policière.

SUSPECT : personne qui est accusée d'avoir commis le crime ou le délit.

MOBILES : motifs qui poussent à agir de telles ou telles façons. Raisons pour lesquelles il y a eu un crime ou un délit.

MODE OPERATOIRE : moyen ou manière dont le crime ou le délit a été commis.

INDICES : éléments permettant de mener et de résoudre une enquête.

Vocabulaire du roman policier

Rappel : un mot peut avoir plusieurs sens. Le sens du mot varie en fonction du contexte.

INTRIGUE : enchaînement d'actions et de faits formant la trame du roman.

VICTIME : personne tuée, blessée ou agressée.

ENQUETE : démarche mise en place (questionnements, observations...) pour retrouver le coupable dans le cadre d'une enquête policière.

SUSPECT : personne qui est accusée d'avoir commis le crime ou le délit.

MOBILES : motifs qui poussent à agir de telles ou telles façons. Raisons pour lesquelles le coupable a commis un crime ou un délit.

MODE OPERATOIRE : moyen ou manière dont le crime ou le délit a été commis.

INDICES : éléments permettant de mener et de résoudre une enquête.

Vocabulaire du roman policier

Rappel : un mot peut avoir plusieurs sens. Le sens du mot varie en fonction du contexte.

INTRIGUE : enchaînement d'actions et de faits formant la trame du roman.

VICTIME : personne tuée, blessée ou agressée.

ENQUETE : démarche mise en place (questionnements, observations...) pour retrouver le coupable dans le cadre d'une enquête policière.

SUSPECT : personne qui est accusée d'avoir commis le crime ou le délit.

MOBILES : motifs qui poussent à agir de telles ou telles façons. Raisons pour lesquelles le coupable a commis un crime ou un délit.

MODE OPERATOIRE : moyen ou manière dont le crime ou le délit a été commis.

INDICES : éléments permettant de mener et de résoudre une enquête.